

Récapitulatif sur l'aménagement des soutenances en Master cinéma, parcours Théorie

doc du 25 mai 2020 mis à jour le 6 juillet pour la 2^e session. Les nouveaux points sont surlignés en jaune.

• **En M2**

Dates :

Session 1

dépôt du mémoire : mardi 2 juin

soutenance : vendredi 12 juin

Session 2

dépôt du mémoire : mardi 1^{er} septembre

soutenance : vendredi 11 septembre

Modalités de remise du mémoire écrit (deux sessions) :

Nous suspendons toujours pour la 2^e session l'impression en 3 exemplaires et le dépôt ou l'envoi postal au secrétariat.

Envoyer le « formulaire avant soutenance » signé numériquement par votre directeur/directrice ET le mémoire, tous deux **au format pdf**, par mail **aux deux adresses** : mchabrol@univ-paris8.fr et cinema@univ-paris8.fr, en mettant en copie votre directeur/trice.

Le formulaire à remplir est à télécharger sur la page : <http://www.artweb.univ-paris8.fr/?Soutenances>

Si votre fichier est trop lourd, pensez à le compresser et/ou utiliser un service comme <https://wetransfer.com/>

La date limite du **mardi 1^{er} septembre (avant 17h)** est à respecter strictement.

Modalités de soutenance :

Session 1 : en visioconférence, *a priori* via le site Renater. Il s'agit d'un des sites sécurisés proposés par l'université et dédié aux communautés de l'enseignement et de la recherche.

Il faut utiliser de préférence le navigateur chrome depuis un ordinateur ou un téléphone mobile.

Un lien précis pour votre soutenance vous sera envoyé après le dépôt de votre mémoire, au moment de vous communiquer l'horaire et la composition du jury (toujours 3 personnes, rien ne change).

Les soutenances étant *a priori* publiques, vous pouvez transmettre votre lien à des camarades si vous souhaitez les inviter, en leur demandant de couper leur micro et leur caméra pour réduire l'occupation de la bande passante, mais aussi en précisant de se signaler en inscrivant leur nom complet.

Nous vous inviterons à vous connecter à un horaire qui intégrera un temps de tests techniques au début pour vérifier que tout fonctionne.

Session 2 : nous espérons pouvoir les tenir en présence le 11 septembre, mais n'avons toujours aucune garantie sur cette possibilité à la date d'aujourd'hui et la visioconférence ne peut être exclue.

Il est prématuré de s'en préoccuper dès maintenant, mais celles et ceux qui ont signalé dans le questionnaire une impossibilité d'utiliser la visioconférence sont invité.e.s à le rappeler à leur directeur ou directrice fin août.

Compte tenu du contexte, la note de soutenance ne pourra pas être inférieure à la note du mémoire.

Rappel du déroulement de la soutenance :

Durée de la soutenance : 45 minutes

- Présentation de l'étudiant.e (10 minutes maximum, viser entre 8 et 10) ;
- Intervention du directeur.trice de mémoire, suivie des réponses de l'étudiant.e ;
- Intervention du second.e lecteur.trice, suivie des réponses de l'étudiant.e ;
- Intervention de le/la président.e, suivie des éventuels ajouts suivie de l'étudiant.e puis conclusion par le/la président.e.

En cas d'interruption pour des raisons techniques, la soutenance est prolongée d'autant. A tout moment l'étudiant.e peut signaler un éventuel problème lié au dispositif (par exemple en utilisant la fonction « lever la main », ou en faisant signe).